



PROJET OHE DU BATEAU POUR LA REPRISSE DU BATEAU IVRE



# SOMMAIRE

Le Cœur du Projet	5
Le Fonctionnement du projet	5
La création d'une SCIC	7
L'économie du projet	8
/// Travaux	8
/// Financement de la partie «remise aux normes»	10
/// Budget de fonctionnement	10





La grande réussite de la première distillation du 12-13 octobre 2013 a démontré l'intérêt des tourangeaux pour le projet de réouverture du Bateau Ivre.

**5000 spectateurs.**

**Plus de 50 spectacles pluridisciplinaires programmés.**

**Une nouvelle façade graphée par des plasticiens professionnels et amateurs qui fait déjà partie du patrimoine local.**

Nous en présentons ici l'ultime version. Il s'agit de la proposition la plus pragmatique permettant de concilier la mutualisation de la salle pour un plus grand nombre d'utilisateurs.

- Il garantit des conditions de fonctionnement optimales.
- Il limite la dépense publique des collectivités locales.
- Il défend une salle ouverte et accessible réhabilitée pouvant accueillir le public dans les conditions conformes aux normes de sécurité en vigueur.







## Le cœur du projet

Les acteurs culturels locaux (associations, compagnies, citoyens) expriment **un réel besoin d'une telle salle ouverte à la création artistique sous toutes ses formes, à sa diffusion et au développement de l'éducation populaire** sur l'ensemble du territoire.

Notre projet s'inscrit dans une logique d'intérêt général et d'utilité sociale, il s'appuie sur les principes de l'économie sociale et solidaire. Notre volonté est de mettre l'ensemble des acteurs culturels et artistiques du territoire en coopération entre eux et avec les citoyens.

## Le fonctionnement du projet

Nous avons cherché un mode de fonctionnement adapté à la participation des adhérents de l'association. L'esprit participatif est l'un des piliers de ce projet depuis le début.

Voici donc les grandes lignes de cette nouvelle version qui se fixe pour objectif de pérenniser une «*Distillerie Culturelle*» \*\*\* , véritable laboratoire pour la diversité des arts et de la culture :

- 1 Les adhérents/ membres sont au cœur du projet de la « Distillerie Culturelle» et sont sollicités pour participer régulièrement aux différents «Labos». Les «Labos» sont ouverts à tous sur la base du volontariat. Ils font des propositions de programmation et assurent la diversité culturelle du lieu. Ils contribuent à l'engagement participatif des habitants du territoire.
- 2 La programmation de la salle s'élabore selon le principe de la «double distillation»:

**Une programmation proposée par «les Labos»** . La salle sera mise à disposition gratuitement pour les programmations émanant des différents « labos » (concerts, expositions, rencontres, spectacles, débats, festivals, répétitions, résidences artistiques, projections, etc).

**Une programmation hors «Labos»** : il revient aux organisateurs (adhérents, sociétaires ou non) de faire la démarche de réserver et de louer la salle.

Un coordinateur assure le bon fonctionnement de ce dispositif.

Les adhérents de l'association participent activement de manière bénévole et contribuent à valoriser l'activité (accueil, sécurité, services).

### \*\*\* description «Distillerie Culturelle»

Une “Distillerie Culturelle” a pour objectif d’impliquer davantage les citoyens et les différentes structures culturelles locales dans le fonctionnement d’une scène, au cœur de la ville. La création d’une “Distillerie Culturelle” part du constat qu’il manque un maillon entre les bars ou la rue et des institutions culturelles spécialisées. La “distillation culturelle” est un processus qui permet d’obtenir une “essence” de très grande qualité qui “se vaporise” ensuite sur la ville, l’agglomération, le département, la région, le pays et par delà les frontières. Le distillat obtenu, cette “essence”, est une richesse immatérielle d’une très grande valeur collective...

### \*\* : description «Labos»

Les «Labos» sont ouverts à tous sur la base du volontariat. Ils se créent autour d’un domaine artistique (images/cinéma/vidéo, musique, théâtre/café-théâtre, arts plastiques, littérature/poésie/slam, danse par exemple) ou autour d’un domaine de l’éducation populaire (débats de société, sciences, terroir etc...). Ils se créent sur la base d’initiatives et respectent la charte éthique de la «Distillerie Culturelle» qui régira aussi leurs modes de fonctionnement participatif.





## La création d'une SCIC

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) apparaît comme la structure juridique la plus adaptée. Elle a le grand avantage de permettre :

- à des collectivités locales (Communes et Communauté de communes), à des établissements publics, à des citoyens, à des entreprises privées ou à des structures associatives d'apporter du capital social.
- La SCIC induit une gouvernance partagée entre différents collègues de coopérateurs.

La nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire (loi du 31 juillet 2014, article 33 2014) permet d'ailleurs aux collectivités locales de **pouvoir apporter jusqu'à 50 % du capital social** d'une SCIC contre 20 % auparavant.

Nous pensons que cette loi est une opportunité exceptionnelle pour faire du Bateau Ivre un projet phare pour l'agglomération tourangelle, un projet novateur qui montrerait un autre rapport entre la Communauté d'agglomération et ses citoyens à qui il serait demandé de contribuer au capital social à hauteur de 50%,...

Cette « Distillerie Culturelle » pourrait être **la première SCIC culturelle de la Région**. Elle deviendrait un pôle Territorial de l'Économie Sociale et Solidaire et abriterait des innovations locales pour le rayonnement de notre territoire



## L'économie du projet

### //// Travaux

- Les travaux de remise aux normes «du clos et du couvert» sont à la charge du propriétaire (actuellement la SEMIVIT) -

*400 000 € : Dernière estimation*

- Les travaux de remise aux normes en vue de la réouverture sont à la charge de l'exploitant (SCIC Ohé du Bateau)

*250 000 € : Estimation dite «à minima»*

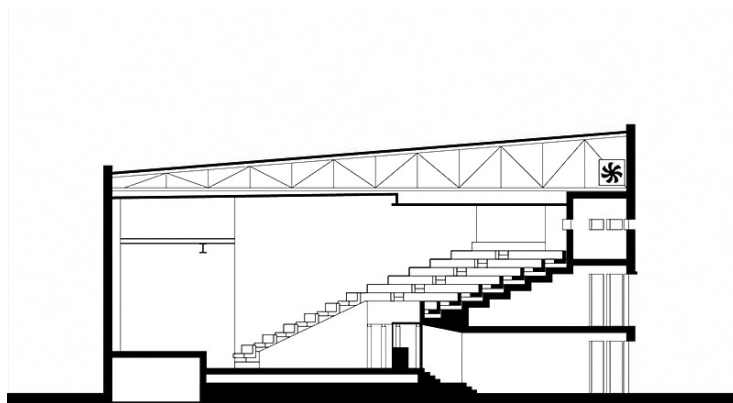
Cette ultime version du chiffrage des travaux est une estimation dite "à minima". Dans les précédentes études fournies, nous avons prévu des travaux dont les montant étaient plus conséquents

Cette version comprend la mise en conformité pour l'accueil de tous les publics :

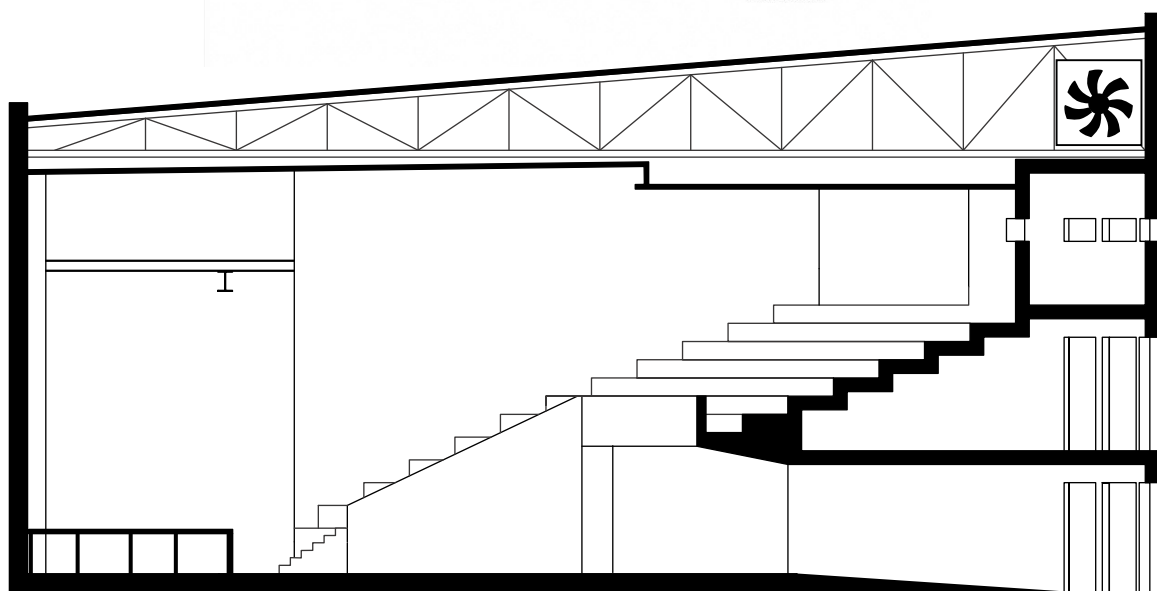
- Modification de l'espace scénique.
- Création de pentes d'accès pour les personnes en fauteuils roulants.
- Modification des sanitaires.
- Reprise des différents systèmes (électricité, chauffage et ventilation).
- Remplacement des fauteuils.
- Mise en place d'un dispositif destiné à l'accueil des personnes en difficulté auditive
- Isolation thermique et phonique de la salle (dans ce chiffrage sont intégrés les travaux nécessaires au respect du voisinage. Un mur transmettant une importante pollution sonore sera découpé et isolé)
- Amélioration des sorties de secours

Considérant l'impossibilité de répondre aux normes en vigueur pour les salles de concerts de musiques amplifiées (conception ancienne du bâtiment et budget alloué insuffisant), le collectif fait le choix de ne plus faire de concerts de musiques amplifiées tels qu'auparavant.





AVANT



GUILLAUME TRIPOTEAU, architecte hmonp

## APRÈS

### 1- SÉCURITÉ INCENDIE

- Ajout des éléments nécessaires à la mise au norme du système de ventilation.
- Dépose des fauteuils (absence de PV)
- Pas changements des largeurs d'accès (UP actuelles (Unité de passage) suffisantes (enfin à vérifier))

### 2- ACCESSIBILITE

- Suppression du faux plancher (-80cm) et ajout d'une rampe dans le hall d'entrée d'une longueur de 10m
- Réaménagement des toilettes

### 3- NUISANCE SONORE

- Arrêt des concerts de musique amplifiés
- Suppression du mur extérieur de l'atelier (pont phonique avec l'immeuble voisin)

### 4- FLEXIBILITE

- Suppression de la scène et de la régie fixe pour diversifier les modalités d'accueil.

### 5- STRUCTURE

- Reconsolidation des charpentes métalliques (point d'accroches)

### 6- AMIANTE

- Remplacement de la couverture en Fibrociment par des bacs aciers

### //// Financement de la partie «remise aux normes»

Nous finançons ces travaux grâce à :

- un apport en capital social de la SCIC (individus, collectivités locales, entreprises privées)
- un financement participatif (Crowdfunding)
- un apport par le mécénat et les fondations

### //// Budget de fonctionnement

Un budget détaillé sera fourni en fonction de l'avancée du dossier.  
Depuis 4 ans nous n'avons eu de cesse de transmettre des dossiers complets réalisés par des experts comptables et consultables sur le site [www.ohedubateau.com](http://www.ohedubateau.com).

#### Budget prévisionnel global (année 1)

**Charges** 150 000 €

Personnel – Coordinateur (charges comprises URSSAF etc.)  
Frais Fixes (eau, électricité, assurance etc.)  
Location du lieu  
Charges diverses (SACEM, SACD, CNV, cachets artistiques)  
Fond de roulement

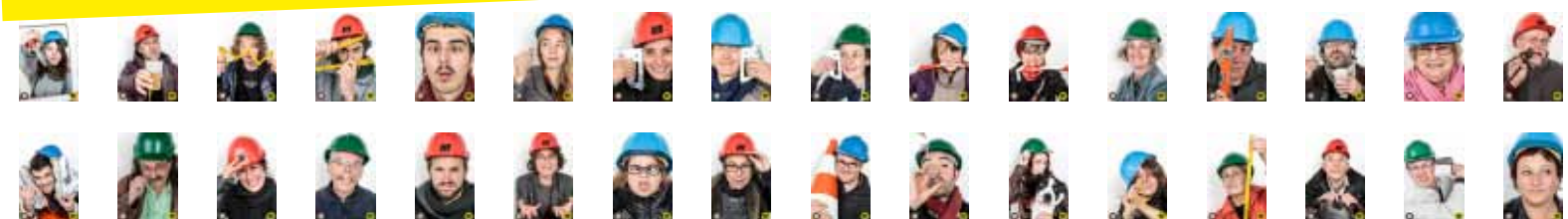
**Recettes** 150 000 €

Billetterie  
Bar  
Location de la salle (prestations)  
Subventions publiques et mécénat





*La réussite de ce projet repose sur la volonté de tous :  
citoyens et acteurs politiques.*





Ohe du bateau - 2014  
ohedubateau.com

**OHE**  
DU BATEAU

